

Re: Unité mobile de filtration de l'eau

LE NEVANEN, Arnaud <arnaud.le-nevanen@veolia.com>

Mer 04/03/2020 14:25

À : Jean-Jacques SEINE <jjseine@grandcahors.fr>

Cc : -

 3 pièces jointes (3 Mo)

ALN_Mairie_de_Cahors_Approche_budgetaire_00230920_rev0.pdf; MOUF2x140C FR.pdf; ReAct template FR.pdf;

Bonjour M Seine,

Suite à notre échange comme précédemment présenté, j'ai reçu de la part de Monsieur par mail, une demande de devis concernant la Mairie de Cahors pour une solution temporaire d'Ultrafiltration dans l'attente de la construction de l'usine de production d'eau potable en 2023 .

A ce titre j'ai fourni un devis standard à destination de la mairie de Cahors

qui nécessiterait, pour être transformé en une proposition définitive, une validation technique d'installation (accès au site, inondabilité, etc...) ainsi que la confirmation de la quantité et qualité d'eau pouvant être traitée. De plus, ce devis précise que les modules sont actuellement en cours d'agrément ACS et ne peuvent donc pas, pour l'instant, être utilisés en eau potable en France. Ils disposent en effet pour le moment uniquement de la certification KTW (certification allemande).

Les documents transmis avaient pour but de budgétiser une solution mobile temporaire. Notre offre définitive pourra être formulée dans le cadre d'une procédure d'attribution de marché public. Toutefois je me tiens à votre disposition pour un rendez-vous destiné à affiner cette prévision budgétaire.

Les éléments en pièces jointes de cet e-mail sont :

- l'approche budgétaire
- la fiche technique de l'unité d'Ultrafiltration
- le document ReAct à renseigner avant la mobilisation

Bien cordialement,

Arnaud Le Nevanen

Responsable commercial / Sales Manager France & Maghreb

Mobile Water Services

WATER TECHNOLOGIES

Mobile: +33 6 24 39 64 78

E-mail: arnaud.le-nevanen@veolia.com

www.mobilewaterservices.com